



BIOSECURITE EN ELEVAGE DE PORCS :
maîtrise du risque PPA
Formation des référents Elevage

**Objectifs/Compétences
visées**

- Mieux connaître les bases scientifiques de la PPA
- Acquérir les fondamentaux de la Biosécurité (réglementation, BP)
- Concevoir et gérer un plan de biosécurité

Pour qui ?

- Les éleveurs

Evaluation des acquis

- *Au fur et à mesure de la formation*
- *Peut prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)*

Date

5 novembre 2020

200 €

Repas compris

**Prise en charge de 112 € par le
VIVEA pour les stagiaires éligibles**

Cette formation est OBLIGATOIRE quelle que soit la taille de l'élevage et doit être délivrée par un formateur agréé, ayant suivi la formation de formateurs IFIP-SNGTV.

Programme

Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine

- Connaissances de base sur la PPA
- Voies de contamination et de propagation
- Eléments de compréhension de la situation actuelle

Etre capable de concevoir et de gérer un plan de biosécurité

- La notion de biosécurité et l'arrêté du 16 octobre 2018
- La contenu du plan de biosécurité
- Les principales règles de biosécurité à appliquer sur l'exploitation
- L'élaboration du plan de biosécurité

Autre formateur

Edouard BIENASSIS (Ifip)

7 heures

Romillé (35)

Responsable de la formation

Isabelle Corrége (Ifip)
Docteur vétérinaire

- Santé animale
- Biosécurité et hygiène en élevage
- Nettoyage-désinfection des bâtiments

